

Assemblée générale du C.P.M.T.

mardi 17 avril 2018 à 20h 30.

Membre du conseil d'administration :

- Michel BENOIST
- Gabrielle BETEND
- Sylvie FOURNIER (excusée)
- Michelle HELLE
- Nicole LAURIA (excusée et démissionnaire)
- Anne LEVET
- Mylène MATHEVON
- Éliane MATTELON
- Chantal PABST
- Sylvie PLOUCHARD (excusée et démissionnaire)
- Stéphanie RICHARD
- Mireille SYLVESTRE (excusée)

- Monsieur le Maire de Thônes (excusé)
- Florine GAZZOTI Présidente de l'Harmonie (excusée)
- Patrick PAGANO Conseiller municipal (excusé)
- Chantal PASSET Maire Adjointe
- Martial RENARD Directeur du CPMT
- Joëlle TIBURZIO Conseiller municipal (absente)

La Présidente explique en quelques mots les raisons de cette assemblée générale tardive, cela est dû entre autres à de nombreux aller-retours entre le Cabinet d'experts comptables et les trésoriers du CPMT.

1) Rapport moral année scolaire 2016/2017, présenté par Martial Renard.

Ce rapport concerne la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017.

Pendant l'année scolaire 2016-2017, le CPMT aura été un acteur très actif du territoire. Comme à son habitude le CPMT aura essayé de trouver le juste équilibre entre la formation et la diffusion.

Chaque élève du CPMT est impliqué dans la vie des projets de l'école et sa semaine se construit entre la Formation Musicale, son cours d'instrument et les pratiques collectives.

Le lien très fort entre les étoiles de musique de notre bassin nous permet de construire l'avenir de ce que sera l'enseignement artistique sur notre territoire.

Le CPMT a été un acteur de l'intervention musicale en milieu scolaire.

Nous avons encore cette année construit de grandes collaborations avec l'Harmonie de Thônes dont

l'apothéose a été les concerts Dogora.

La programmation culturelle du CPMT entre les Vocales, ses concerts et quelques invitations aura été d'un grand éclectisme. Nous avons proposé à nos élèves de découvrir quelques univers bien différents pour construire la suite de leur parcours artistique.

Nos élèves ont réussi leurs évaluations instrumentales et formation musicale à 100% encore cette année.

Martial Renard a beaucoup travaillé sur l'état des lieux de notre territoire concernant l'enseignement artistique et 2018 donnera certainement quelques éléments de réponse à tout ce travail.

Plus de 12 élèves du CPMT ont participé au stage de la fédération Musicale du Genevois. Ces jeunes sont l'avenir de notre harmonie et je rappelle encore une fois tout l'attachement que je peux avoir à la continuation de son histoire.

Le Directeur tient encore une fois à remercier tous mes collaborateurs pour leur investissement total à la vie de notre association.

Un grand merci à la Présidente pour toutes ces années de confiance.

Un grand merci à l'équipe pédagogique pour son sérieux et son engagement quotidien et remercier Romain Pichot qui a donné les cours de percussions durant cette année.

Ingrid Pricaz, notre professeur de flûte, a demandé un congé sans solde d'une année pour tenter l'aventure de direction d'école de musique à Metz-Tessy.

Enfin un grand merci à tous ces artistes jeunes et moins jeunes qui font de notre établissement d'enseignement artistique ce qu'il est !

Le Directeur détaille les actions de l'an dernier

Effectifs du CPMT et provenance des élèves 2016/2017

255 élèves

- 172 enfants ou étudiant à partir de 3 ans.

Origines des élèves :

° 60% Thônes

° 40% 17 communes

24 des enfants sur 72 venant des communes extérieures contribuent ou contribueront à la vie de l'harmonie de Thônes

les résultats aux examens sont excellents :

100% de réussite en fin de cycle.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des présents

2) Rapport financier du 1/09/2016 au 31/08/2017, présenté par Chantal PABST, trésorière.

Le bilan de l'année résumé en quatre chiffres :

	Recettes	Dépenses	Bilan	
CPMT	213 851,99 €	205 033,14 €	8 188,85 €	L'excédent de l'exercice sera utilisé en investissement en matériel

Vocales	131 620,00 €	141 928,57 €	10 308,43 €	Le déficit se doit d'être compensé et ne sera pas financé au détriment de l'école de musique
---------	--------------	--------------	-------------	--

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des présents

3) Rapport de Monsieur DEBALME, Commissaire aux comptes.

De manière liminaire, M DEBALME signale que ce rapport est fait conformément à la situation fiscale actuelle du CPMT, c'est-à-dire celle d'une association non soumise à la TVA et aux impôts sur les entreprises.

M. DEBALME ne fait aucune réserve sur la sincérité des comptes du CPMT.

4) Élections au CA :

Il y a trois postes à renouveler, ceux de :

- Gabrielle BETEND
- Nicole LAURIA
- Sylvie FOURNIER

Il y a un quatrième poste à pourvoir du fait du départ de Thônes de Sylvie PLOUCHARD.

Il y a 4 candidatures :

- Gabrielle BETEND
- Louisa GIGUET
- Stéphanie RICHARD
- Sylvie FOURNIER

Ces quatre candidates sont élues.

5) Projets

Le CPMT est dans une période d'incertitudes, l'avenir va dépendre des accords entre les communes de la CCVT sur leur participation au financement de l'école de Musique. Il faudra en conséquence repenser la tarification des cours de musique.

La création d'un poste de dumiste, intervenant en milieu scolaire, semble une première étape possible pour inciter les communes à se fédérer autour du CPMT.

Les « Vocales » vont vivre cette année leur 20^e édition, le bilan de l'an dernier nous a fait préférer une programmation moins coûteuse pour cette édition. Cependant cette formule de festival sur une semaine est à repenser car lourde à gérer.

6) Remerciements / Conclusions

La Présidente tient à remercier

- La presse, en particulier JP Chavas, G Tagliabue pour de Dauphiné Libéré et J. Lefort pour l'Essor.
- Les représentants de la municipalité pour leur implication.
- Les membres bénévoles du CPMT.

Michel Benoist